

FONDATION SAINT-PIERRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

FONDATION SAINT-PIERRE
371 Avenue de l'Evêché de Maguelone
34250 PALAVAS LES FLOTS

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'entité FONDATION SAINT-PIERRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- Le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06 présenté dans la note « Changements de méthode comptable » ;
- La correction d'erreurs détaillée dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » relative à la méthode de comptabilisation des amortissements sur immobilisations et de la provision pour gros travaux au titre de l'opération de transmission universelle de patrimoine.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principe, règles et méthodes comptables

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous nous sommes assurés de la recouvrabilité des créances rattachées à des participations ainsi que de l'absence de risque de dépréciation des titres détenus.

Compte de résultat par origine et destination, et compte d'emploi annuel des ressources

La note de l'annexe expose les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination, et du compte d'emploi annuel des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mauguio, le 20 avril 2026

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Julien DUFRENE

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et développement	12 240	9 799	2 441	4 889
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	432 409	126 913	305 496	313 575
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	621 023	14 841	606 182	608 656
Constructions	49 637 392	24 574 847	25 062 545	12 714 142
Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 270	30 309	67 961	82 297
Autres immobilisations corporelles	150 487	90 035	60 451	51 454
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 145 611		1 145 611	497 204
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	4 442 530	1 335 852	3 106 678	3 092 544
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 450 000		4 450 000	10 037 640
TOTAL II	60 989 962	26 182 596	34 807 366	27 402 401
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	374 736		374 736	329 832
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 360 938	528 578	832 361	366 032
Charges constatées d'avance	147 296		147 296	144 829
Valeurs mobilières de placement	1 352 776		1 352 776	1 954 516
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 336 454		2 336 454	1 005 981
TOTAL III	5 572 200	528 578	5 043 622	3 801 189
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	66 562 162	26 711 174	39 850 988	31 203 590

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	3 517 145	3 517 145
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation	9 637 461	9 637 461
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	6 329 296	6 329 296
Réserves pour projet de l'entité	10 729 657	10 729 657
Autres		
Report à nouveau	(6 635 311)	(2 327 648)
Excédent ou déficit de l'exercice	(267 839)	(693 785)
Situation nette (sous total)	23 310 408	27 192 126
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	180 000	100 000
Provisions réglementées	452 691	452 691
TOTAL I	23 943 099	27 744 818
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 059 818	905 348
TOTAL II	1 059 818	905 348
PROVISIONS		
Provisions pour risques	460 124	354 440
Provisions pour charges		
TOTAL III	460 124	354 440
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 385 946	1 470 827
Emprunts et dettes financières diverses	92 158	4 163
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	581 797	355 536
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	220 185	178 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 595	98 533
Autres dettes		1 500
Produits constatés d'avance	92 266	89 856
TOTAL IV	14 387 946	2 198 984
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	39 850 988	31 203 590

COMPTES DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	7 500	7 000
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 614 473	446 269
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	249 224	297 258
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	840 634	769 440
Mécénats	218 744	149 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	174 490	593 748
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	308 977	
Utilisations des fonds dédiés	374 222	552 984
Autres produits	1 647 858	1 457 790
TOTAL I	5 436 122	4 273 489
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 820 659	1 369 935
Aides financières	765 191	742 038
Impôts, taxes et versements assimilés	376 043	487 537
Salaires	691 203	629 359
Cotisations sociales	310 668	279 407
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 240 212	936 928
Dotations aux provisions	105 683	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	73 719	
Reports en fonds dédiés	528 692	636 815
Autres charges	150	10
TOTAL II	5 912 220	5 082 029
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(476 098)	(808 540)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	824 907	598 077
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	44 500	100 182
Reprises sur provisions et dépréciations	24 133	85 457
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	16 618	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	17 400	26 238
TOTAL III	927 557	809 955
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		999
Intérêts et charges assimilées	717 303	15 794
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	717 303	16 793
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	210 254	793 162

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(265 843)	(15 377)
Produits exceptionnels (V)		386 615
Charges Exceptionnelles (VI)		1 061 336
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		(674 721)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 996	3 687
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	6 363 679	5 470 059
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	6 631 519	6 163 844
EXCEDENT OU DEFICIT	(267 839)	(693 785)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	66 096	42 584
Prestations en nature		
Bénévolat	414 777	394 319
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	480 873	436 903
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	(66 096)	(42 584)
Prestations en nature		
Personnel bénévole	(414 777)	(394 319)
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	(480 873)	(436 903)

ANNEXE COMPTABLE

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers. Elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation Saint-Pierre.

Ces éléments d'information ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

Cette annexe se présente comme suit :

- Description de l'objet social, des activités sociales et des moyens mis en œuvre
- Faits caractéristiques de l'exercice
- Evénements post-clôture
- Principes, règles et méthodes comptables
- Changements de méthode comptable
- Notes sur le bilan et le compte de résultat
- Engagements hors bilan
- Autres informations
- Impact des fondations abritées sur les postes du bilan et du compte de résultats
- Compte de résultat par origine et destination / Compte d'emploi annuel des Ressources

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice au **31/12/2025** dont le total est **39 850 988€** et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de **267 839€**.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES SOCIALES ET DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Désignation : FONDATION SAINT-PIERRE

La Fondation Saint Pierre a pour buts :

- de venir en aide aux enfants et aux adolescents malades et à leur entourage, atteints d'un handicap, ou confrontés à une difficulté physique, sociale, psychologique, psychiatrique ou autre ;
- de venir en aide à des adultes et à leur entourage, soit dans la continuité de l'action déjà entreprise auprès d'eux lorsqu'ils étaient enfants ou adolescents, soit pour répondre à des besoins d'assistance pour les aider et les soutenir face aux difficultés de la vie.

Conformément aux valeurs chrétiennes qui ont présidé à sa création, la fondation vient en aide à toutes ces personnes sans considération d'origine, de religion, de sexe, de nationalité, d'appartenance sociale ou ethnique, de ressources ou d'orientation sexuelle.

Elle exerce son action principalement sur le pourtour méditerranéen : en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Fondation Saint Pierre a son siège dans le département de l'Hérault au 371 avenue de l'Evêché de Maguelone à Palavas-les-Flots.

Elle a vocation, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 modifiée, à recevoir des versements pour le compte d'œuvres ou d'organismes mentionnés au « 1 b » de l'article 200 et au « 1a » de l'article 238bis du Code général des impôts qui s'assignent un but analogue au sien.

Elle a également vocation à recevoir, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif se rattachant à ses missions, l'affectation irrévocable de biens, droits et ressources, sans que soit créée à cet effet une personne morale nouvelle. Cette affectation peut être dénommée fondation.

La Fondation Saint Pierre abrite cinq fondations de flux : Bioviva (depuis 2019), Dux (2020), Cap Santé (2022), Jean Ster (2022) et Handi Bloom (2023).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Gouvernance

Le conseil d'administration du 25 septembre 2025 a nommé Mr Hervé Durand en qualité de vice-président et Mr Yves Moutou en qualité de trésorier de la Fondation St Pierre

- Activité

La 8eme édition des « 24H Saint-Pierre » a réuni sur un week-end près de 3 500 participants, 286 équipes engagées, 6 042 donateurs, 43 partenaires et un montant total collecté de 835 485€, en augmentation de 217 843€ par rapport à l'édition précédente.

La Fondation a su conforter l'ancrage du programme de REPIT avec le renouvellement des partenariats de la Gendarmerie Nationale et des organes institutionnels du département de l'Hérault, du Gard et de l'Aude, ainsi que la signature de nouvelles convention (Ministère des armées et VACAF 345). De plus, depuis l'été 2025, le site de Notre Dame de la Gardiolle est devenu le deuxième lieu d'accueil avec Palavas des activités de répit. Enfin par le versement d'une subvention globale de 500k€ via l'établissement médico-social St Pierre Le Genévrier, l'ARS a affirmé son soutien financier au programme, financement qui se verra doubler en 2026. Ainsi ont été accueillies 124 familles pour 139 enfants durant l'année 2025.

- Participations financières

Les établissements Notre Dame de la Gardiolle et ACI agricole de l'Association Mille Possibles ne dégagent pas suffisamment de recettes pour assurer leur indépendance, la Fondation St Pierre a contribué au financement de leur exploitation.

De plus, la Fondation Saint Pierre a consenti à un nouvel abandon de la créance en compte courant Notre Dame de la Gardiolle d'un montant de 580 000€ inscrit en charges financières, faisant suite à ceux de 2023 et 2024 d'un montant global de 1 735k€ inscrit en charges exceptionnelles. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

La SCI 371 avenue de l'Evêché a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation et apportée par TUP à la Fondation St Pierre au 29 juillet 2025. Le conseil d'administration a donné pouvoir à son président Mr

Delassus de vente les appartements de la résidence Bord de Mer dans la limite de 20 millions d'euros. Pour ce faire, les banques ont accepté de lever les hypothèques grevant la construction, en garantie des emprunts en cours, contre le nantissement des produits des ventes, à hauteur de 50% jusqu'à 2,5m€ puis 35% jusqu'à 5m€.

- Cession d'actifs

Un appartement T2 de la résidence Bord de Mer a été vendu en novembre 2025 pour la somme de 308k€ sans que le produit de cette vente ne fasse l'objet de nantissement afin de régler l'ensemble des frais consécutifs à la TUP.

- Amortissements

Avec l'opération de TUP, la Fondation a procédé à la correction d'erreurs sur la méthode de comptabilisation des amortissements sur immobilisations et de la provision pour gros travaux. Cette correction a conduit à la constatation d'amortissements sur les biens repris de la SCI EVECHE (4 470 K€) et à l'annulation de la provision pour gros travaux (859 K€), soit un impact sur le report à nouveau de 3 611 K€.

- Emprunt

La Fondation a poursuivi la prise en charge en tant que propriétaire du programme de travaux 2024/2025 de réhabilitation des établissements du groupe St Pierre. Cette opération est financée par emprunt de 2,5m€ en pari passu Crédit Agricole et Caisse d'Epargne et n'a pas encore été totalement décaissé.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

La Fondation applique le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition :

- prix d'achat
- frais accessoires

Les amortissements pour dépréciation sont déterminés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Éléments incorporels :

- Logiciels, licences de 2 à 5 ans

Éléments corporels :

- | | |
|--|---------------|
| - Constructions et agencements (*) | de 3 à 40 ans |
| - Installations techniques, matériel et outillages | de 3 à 10 ans |
| - Matériel de transport | de 4 à 5 ans |

(*) : *amortissement par composant*

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le prix d'achat augmenté des frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur coût d'entrée, catégorie par catégorie. La méthode retenue lors des cessions de VMP est la méthode du premier entrée / premier sorti (FIFO). A la clôture de l'exercice, la valeur d'entrée est comparée à la valeur probable de réalisation à la clôture, valeur communiquée par les organismes bancaires. Si cette dernière est inférieure au coût d'entrée, il est pratiqué une dépréciation.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées et évaluées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

L'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, est obligatoire à compter des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La première application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable.

Dans ce cadre, il convient de souligner les modifications apportées :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- La suppression du transfert de charges
- La refonte du plan de comptes et de la nomenclature
- De nouveaux modèles obligatoires pour le bilan et le compte de résultat
- Une nouvelle structure de l'annexe, avec des tableaux normalisés

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	12 240		
Autres immobilisations incorporelles	428 599		6 630
TOTAL immobilisations incorporelles :	440 839		6 630
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	621 023		
Constructions sur sol propre	25 010 166		17 691 169
Constructions sur sol d'autrui	611 150		265 091
Constructions installations générales	6 154 159		6 111
Installations techniques et outillage industriel	97 233		1 036
Installations générales, agencements et divers	8 751		31 586
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	95 003		11 722
Emballages récupérables et divers	3 425		
Immobilisations corporelles en cours	497 204		825 895
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	33 098 113		18 832 612
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 452 529		3 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 037 640		
TOTAL immobilisations financières :	14 490 169		3 000
TOTAL GÉNÉRAL	48 029 121		18 842 242

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			12 240	
Autres immobilisations incorporelles		2 820	432 409	
TOTAL immobilisations incorporelles :		2 820	444 649	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			621 023	
Constructions sur sol propre	100 455		42 600 881	
Constructions sur sol d'autrui			876 241	
Constructions installations générales			6 160 270	
Install. techn., matériel et out. industriels			98 270	
Inst. générales, agencements et divers			40 337	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			106 725	
Emballages récupérables et divers			3 425	
Immobilisations corporelles en cours	177 488		1 145 611	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		277 942	51 652 783	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		12 999	4 442 530	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 587 640	4 450 000	
TOTAL immobilisations financières :		5 600 639	8 892 530	
TOTAL GÉNÉRAL		5 881 401	60 989 962	

Concernant les immobilisations corporelles, on note les éléments significatifs suivants :

- Avec la TUP de la SCI 371 avenue de l'Evêché, apport de 17 728 562 € d'immobilisations correspondant principalement à la valeur d'origine de la construction de la résidence Bord de Mer.

- Vente d'un appartement de la résidence Bord de Mer pour 308 977€ dont la sortie des immobilisations a été valorisée à 100 455 €.
- Conformité gaz bâtiment ISP pour 6 111 €.
- Travaux divers de restructuration à Notre Dame de la Gardiolle (assainissement Micocoulrier, réfection entablement église, éclairage extérieur, traitement acoustique salle à manger) pour 86 639 €.
- Travaux bâtiments Institut et OMEM (menuiseries intérieures et extérieures, couverture toiture, couverture nef) pour 27 117 €.
- Matériel technique (chemin plage 24H, remplacement CTA salle polyvalente et armoire, GTC chaufferie, pompe jardin Saint-Pierre Millegrand) pour 112 168 €.
- Acquisition de mobilier et de matériel informatique Fondation pour 5 149 €.

Le montant des immobilisations en-cours 2025 de 1 145 611 € correspond à :

- à différents travaux de rénovation à Millegrand pour 153 030 € ;
- au relevé géomètre à SPG pour 13 916 € ;
- à différents travaux de rénovation des installations du site de Palavas pour 177 332 € ;
- à des travaux d'étude sur l'extension de l'Institut Saint-Pierre à hauteur de 326 604 €
- à des travaux sur le site de Notre Dame de la Gardiolle à Conqueyrac pour 614 839 €

Concernant les immobilisations financières, les diminutions résultent des conséquences de la TUP avec la SCI Evêché : élimination des titres de participation pour 12 999 € et des créances immobilisées pour 5 587 640€.

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE						
AMORTISSEMENTS	Durées d'utilisation	Mode d'amortissement	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'étab. et de développement	1 à 10 ans	linéaire	7 351	2 448		9 799
Autres immobilisations incorporelles	2 à 5 ans	linéaire	115 024	11 889		126 913
Total immobilisations incorporelles			122 374	14 337		136 711
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Agencements terrains	20 ans	lineaire	12 367	2 473		14 841
Constructions sur sol propre	3 à 40 ans	lineaire	16 858 472	5 189 855	26 736	22 021 591
Constructions sur sol d'autrui	3 à 40 ans	lineaire	88 281	75 181		163 462
Constructions installations générales	3 à 40 ans	lineaire	2 049 380	275 215		2 324 595
Installations techn. et ouillage industriel	3 à 10 ans	lineaire	14 937	15 372		30 309
Inst. énérale, agencements et divers	3 à 10 ans	lineaire	1 850	19 561		21 411
Matériel de transport	4 à 5 ans	lineaire				0
Mat. de bureau, informatique et mob.	3 à 5 ans	lineaire	52 416	14 345		66 761
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	lineaire	1 458	406		1 864
Total immobilisations corporelles			19 079 161	5 592 408	26 736	24 644 834
TOTAL GENERAL			19 201 535	5 606 745	26 736	24 781 545

La TUP avec la SCI Evêché conduit à reprendre le cumul des amortissements pratiqués pour 4 470 209€ en contrepartie des fonds propres.

A noter qu'une dépréciation est constatée sur le poste « Constructions sur sol d'autrui » pour diminuer sa valeur de 65 200 €.

Le total des amortissements et dépréciations sur les immobilisations incorporelles et corporelles s'élève ainsi à 24 846 745 €.

Filiales et Participations

Tableau des Filiales et Participations	Capital Social	Situation Nette Au 31 Décembre 2025	Quote Part du Capital	Valeur Brute des Titres détenus	Chiffre d'affaires 2025	Résultat 2025	Créances Rattachées
SCEA Mille Possibles	1 000	- 318 146	10	100	8 821	- 45 552	-
SAS rue Giniez Marès	10 000	- 60 169	100	10 000	-	- 42	-
SCI la Rente	3 503 500	3 110 178	99,90	3 500 000	746 337	24 550	4 450 000
SAS Résidences Services	932 430	- 580 858	100	932 430	1 934 672	- 22 032	-
TOTAL	4 446 930	2 151 005		4 442 530	2 689 830	- 43 076	4 450 000

Compte tenu des difficultés financières rencontrées par les filiales listées ci-dessus, les titres de participation sont dépréciés à hauteur de 1 336k€ :

- 932 k€ pour la SAS Saint-Pierre Résidence Services
- 394 k€ SCI La Rente
- 10 k€ Ginies Mares

Etat des créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 450 000		4 450 000
TOTAL de l'actif immobilisé :	4 450 000		4 450 000
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	374 736	356 795	17 941
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 880	14 880	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	820	820	
État - Divers			
Groupe et associés	835 840	835 840	
Débiteurs divers	509 398	410 970	98 428
TOTAL de l'actif circulant :	1 735 674	1 619 305	116 369
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	147 296	147 296	
TOTAL GÉNÉRAL	6 332 971	1 766 601	4 566 369

Les créances « Groupe et Associés » correspondent aux avances en compte courant des structures « associées » ou « partenaires » de la Fondation Saint Pierre.

C/c Partenaire – Partage Innov St Pierre	39 070.18 €
C/c Partenaire – Mille Possibles ND de la Gardiolle	0.00 €
C/c Partenaire – Améthyste BDR – Palavas/Conqueyrac	40 000.00 €
C/c Partenaire – Mille Possibles ACI Millegrand	422 364.75 €
C/c Associé – SCI La Rente	153 500.00 €
C/c Associé – SAS Saint-Pierre Résidences Services	179 376.86 €
C/c Partenaire – Ginies Mares	1 528.47 €

Avec l'abandon de créance de 580k€, le compte courant Mille Possibles ND La Gardiolle devient nul. Les créances Ginies Mares et Saint Pierre Résidence Services sont dépréciées en totalité à la clôture compte tenu du risque d'irrecouvrabilité. La créance Mille Possibles ACI Millegrand est dépréciée pour 341 693€.

Variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	3 517 145				3 517 145
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation	9 637 461				9 637 461
Réserves	17 058 953				17 058 953
Report à nouveau	(2 327 648)	(693 785)		3 613 879	(6 635 311)
Excédent ou déficit de l'exercice	(693 785)	693 785		267 839	(267 839)
Situation nette	27 192 126			3 881 718	23 310 408
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	100 000		80 000		180 000
Provisions réglementées	452 691				452 691
TOTAL	27 744 818		80 000	3 881 718	23 943 099

Comme précisé dans les faits caractéristiques, la correction d'erreur effectuée dans le cadre des actifs et passifs repris a impacté le report à nouveau d'environ -3 614 K€.

La fondation abritée JEAN STER a obtenu une subvention de 80 K€ relative à la création d'une maison des femmes, des familles et des solidarités.

Variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Legs ou donations	0					0	
Subventions d'exploitation	0					0	
Contributions financières d'autres organismes						0	
Ressources liées à la générosité du public	905 348	528 692	374 222	0	0	1 059 818	
<i>Dont Aide aux aidants</i>	134 141	4 675	19 303		4 303	123 816	
<i>Dont Education</i>	88 449	101 670	40 216		4 896	154 799	
<i>Dont Prévention</i>	65 827	2 400	38 428		30 693	60 492	
<i>Dont Recherche et Innovation</i>	318 030	223 421	228 885		59 172	371 737	
<i>Dont Appel à Projets</i>	138 320	110 000	0		-100 000	148 320	
<i>Dont Autres Missions</i>	9 731	2 098	10 667		935	2 098	
<i>Dont Fondations abritées</i>	150 850	84 428	36 723		0	198 556	
TOTAL	905 348	528 692	374 222	0	0	1 059 818	0

Variation des provisions

Provisions	BILAN 2024	Mouvements Année 2025			BILAN 2025
		Augmentations	Diminutions		
			utilisées	non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Diff. Sur réalisation d'éléments d'actifs	452 691				452 691
Total	452 691	-		-	452 691
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	354 440	105 683			460 124
Provisions pour charges	-	859 329		859 329	-
Total	354 440	965 012		859 329	460 124
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles	65 200				65 200
Immobilisations financières	1 359 985		24 133		1 335 852
Autres créances	599 393	12 837	83 651		528 578
Total	2 024 577	12 837	107 784	-	1 929 630
Total Général	2 831 708	977 849	107 784	859 329	2 842 445

Exploitation

977 849

83 651

Financier

-

24 133

-

L'augmentation des provisions pour charges de 859k€ correspond au transfert du solde au 29/07/2025 de la provision pour gros travaux constitué par la SCI Evêché qui ne pratiquait pas l'amortissement sur ses immobilisations. Cette provision a été entièrement reprise afin de mettre en cohérence les méthodes comptables et donc dorénavant constater des dotations aux amortissements.

Le compte courant de la Fondation St Pierre avec Saint-Pierre Résidence Services a fait l'objet d'une reprise de provision de 83 651€ alors que sa situation nette a nécessité un complément de dotation pour risques de 105 683€.

L'amélioration de la situation nette en 2025 de la SCI La Rente a permis une diminution de provision financière (24 133€).

La dotation aux provisions sur autres créances porte sur l'évolution des comptes courant de l'ACI Mille Possibles (12 792€), et de Ginies Mares (44€).

Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	13 385 946	810 258	8 617 630	3 958 058
Emprunts et dettes financières divers	92 158	673	23 048	68 437
Fournisseurs et comptes rattachés	581 797	546 636	35 161	
Personnel et comptes rattachés	67 239	67 239		
Sécurité sociale et autres organismes	118 921	118 921		
Impôts sur les bénéfices	1 996	1 996		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	32 029	32 029		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	15 595	14 000	1 595	
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	92 266	92 266		
TOTAL GÉNÉRAL	14 387 946	1 684 018	8 677 434	4 026 495

Avec la TUP SCI Evêché, ont été transférés 11 260k€ de solde d'emprunts dont 5 millions remboursables in fine.

En 2025, la Fondation a procédé au déblocage de 1 057k€ sur l'emprunt en pari passu entre la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole de 2,5 m€. Le solde à débloquer s'élève ainsi à 1 303k€.

Au titre de l'exercice, 410k€ de capital ont été remboursés dont 203k€ sur les emprunts issus de la SCI Evêché à partir d'août 2025.

Les dettes financières diverses de 92k€ recouvrent les cautions versées par les locataires de la résidence Bord de Mer.

Dettes garanties par des suretés réelles

	Montant à la cloture 2025	Montant garanti
Caisse Epargne		
PPI 2024/2026	621 723	1 250 000
Grail	498 468	610 000
Construction Bord de Mer	3 101 348	4 500 000
Crédit Agricole		
PPI 2024/2026	575 242	1 250 000
travaux	628 860	1 130 000
Construction Bord de Mer	2 955 679	4 300 000

A noter que les prêts in fine du Crédit agricole et la Caisse d'Epargne pour un total de 5m€, issus de la TUP SCI Evêché, ont fait l'objet d'une levée d'hypothèque afin de rendre possible la vente des appartement Bord de Mer contre un engagement de nantissement de 50% des produits des ventes jusqu'à 2,5m€ puis 35% jusqu'à 5 millions d'euros.

Informations sur les opérations avec les parties liées

Désignation de la partie Liée	Nature de la relation	Montant des transactions réalisées en 2025	Autres informations
Association Mille Possible - Notre Dame De La Gardiolle	La Fondation est présidente de cette association	580 000	abandon de compte courant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventes de prestations de service

Les ventes de prestations de service correspondent principalement à :

- Loyers et charges locatives résidence Bord de Mer pour 612 623€.
- Recette du programme répit : subvention ARS 248 768€ via St Pierre Le Genévrier, et 78 125€ de reste à charge familles
- Recettes des manifestations organisées par la Fondation pour un total de 63 058€ (24H St Pierre).
- Refacturation de la masse salariale mise à disposition aux entités liées à la Fondation pour 384 798€
- Refacturation de la taxe foncière pour 204k€

Ressources liées à la générosité du public et aides financières

La Fondation Saint Pierre collecte des dons auprès du public.

Au 31 décembre 2025, les recettes obtenues et destinées au financement de missions sociales s'élèvent à 1 071 728€. Elles comprennent des dons collectés pour 1 059 378€ et des recettes facturées à des tiers pour 12 350 €. Ces sommes sont totalisées pour l'analyse de la collecte (dons + ressources externes).

COLLECTE DES DONS 2025

Global Fondation St Pierre	collecte 2024	collecte 2025	Δ€
Associations et Fondation	126 136	49 665	-76 470
Mécénat et entreprises	516 081	702 308	186 227
Particuliers	276 223	319 754	43 531
TOTAL	918 440	1 071 728	153 288
Fondation abritante - Provenance	collecte 2024	collecte 2025	Δ€
Associations et Fondation	113 136	30 814	-82 321
Mécénat et entreprises	487 028	662 404	175 376
Particuliers	266 955	312 589	45 634
TOTAL	867 119	1 005 808	138 689
Fondation abritées - Provenance	collecte 2024	collecte 2025	Δ€
Associations et Fondation	13 000	18 851	5 851
Mécénat et entreprises	29 053	39 904	10 851
Particuliers	9 268	7 165	-2 103
TOTAL	51 321	65 920	14 599

Une partie de ces dons est reversée aux associations partenaires conformément au fléchage décidé par les donateurs. En 2025, la Fondation St Pierre a reversé 765 191€ dont 11k€ de recettes à destination de missions sociales.

COLLECTE ET REVERSEMENT DES DONS

	Année 2024	Année 2025	Evol.€	
Produits de Collecte	918 440	1 071 728	153 288	
Reprises Engagement à Réaliser sur Dons	552 984	374 222 -	178 762	
Collecte	1 471 424	1 445 950 -	25 474	-1,7%
Dons Versés sur collecte	- 710 917 -	758 191 -	47 274	
Dons Versés sur fonds propres	-	7 000 -	7 000	
Engagements à Réaliser sur Dons	- 636 815 -	528 692	108 123	
Reversements	- 1 347 732	- 1 293 883	53 849	-4,0%
<i>Ecart Collecte / Reversement</i>	<i>123 691</i>	<i>152 067</i>		
<i>Taux de Gestion</i>	<i>5,3%</i>	<i>7,7%</i>		

L'écart entre collecte et versements correspond aux frais de gestion prélevés sur la collecte 2025 et aux reprises de fonds dédiés des Fondations abritées destinées à financer leurs charges.

Autres produits

Au 31 décembre 2025, le poste « Autres produits » de 1 647 858€ correspond principalement aux loyers facturés par la Fondation.

LOYERS IMMOBILIERS

	Année 2024	Année 2025	Evol.€	Evol %
Loyers ISP	1 032 949	1 051 096	18 147	1,8%
Loyers SCI EVECHE	15 292	9 265 -	6 027	-39,4%
Loyers ST FELIX	10 161	10 099 -	62	-0,6%
Loyers évènementiel SPRS	13 680	16 170	2 490	18,2%
Loyers Saint Pierre Genévrier	141 124	143 603	2 479	1,8%
Loyers Saint Pierre Millegrand	95 456	97 133	1 677	1,8%
Loyers SESSAD	14 318	14 570	252	1,8%
Loyer GRAIL	44 102	45 805	1 703	3,9%
Loyers Notre Dame e la Gardiolle	72 687	69 866 -	2 821	-3,9%
Loyers particuliers	10 663	15 602	4 939	46,3%
Fermage SCEA MP	7 347	4 296 -	3 051	-41,5%
Total Revenus Locatifs	1 457 779	1 477 505	19 726	1,4%

S'y ajoutent les refacturations de cotisations d'assurances pour 170k€.

Résultat financier

Les « produits Financiers » de 927 557€ sont constitués principalement des dividendes reçus de la SCI 371 Avenue de l'Evêché pour 575 805€ au titre du résultat 2024 et 276 077€ lors de la clôture au 29/07/2025

Les « charges Financières » comprennent les intérêts des emprunts pour 137k€ ainsi que l'abandon du compte-courant de l'Association Mille Possibles pour son site de la Gardiolle à hauteur de 580 000€.

Résultat exceptionnel

Le « Résultat exceptionnel », en application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, est nul alors qu'il affichait une perte de (-) 674 721€ en 2024. En effet y avait été notamment comptabilisés les abandons des compte-courants ND La Gardiolle (550k€) et Association Améthyste (303k€), ainsi que des dépréciations exceptionnelles pour 202 K€ des comptes courants avec l'ACI Mille possibles (23 k€), ND de la Gardiolle (6 k€), et Ginies Mares (1 k€), auquel s'ajoutaient les situations 2024 des SAS Saint-Pierre Résidence Services (113 k€) et Ginies Mares (59 k€)

Contributions volontaires en nature

La Fondation a bénéficié des contributions volontaires en nature suivantes :

- Dons en nature à titre gratuit d'une valeur de 66 096€ au titre de l'exercice 2025 ;
- Personnel bénévole évalué à 414 777€.

Le personnel bénévole est composé de l'ensemble des administrateurs, identifiés comme des cadres dirigeants, qui ont réalisé en 2025 environ 433 jours de bénévolat. La Fondation a retenu un coût horaire moyen, y compris charges sociales, de 154.24 € (basé sur le plafond de la tranche A de la sécurité sociale) pour évaluer le montant de la contribution volontaire en nature. La Fondation a également valorisé le nombre d'heures de participation des bénévoles lors de l'évènement des 24h Saint-Pierre, soit 2 092 heures pour 322 bénévoles au SMIC horaire.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires de notre commissaire aux comptes d'un montant de 30 780 € TTC se décompose ainsi :

	PKF Arsilon
Honoraires afférents à la certification des comptes	22 020
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	8 760
TOTAL	30 780

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements de retraites et avantages assimilés

La méthode de calcul appliquée en cohérence avec les autres entités du groupe St Pierre est la méthode ANC 2021

Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la Convention Collective Nationale Fehap du 31 Octobre 1951.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux d'évolution salariale et de rotation : 1%
- Taux de cotisations sociales patronales probable retenu : 54%.
- Pour la prise en compte du risque de mortalité, le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

Le montant de l'engagement de départ en retraite s'élève à 18 090€ au 31 décembre 2025.

La Fondation ne comptabilise pas le montant de l'engagement de retraite.

Engagements financiers donnés :

Entités	Année du dernier déblocage	Nature	Montant de l'engagement
Fondation Saint-Pierre	2024	Prêt travaux de 2 500 000 € auprès de la Caisse d'Epargne et du Crédit agricole pour la réhabilitation des établissements du groupe St Pierre. La Fondation a consenti en garantie une hypothèque portant sur les sections C n°428 et 255 du domaine de La Gardiolle à Conqueyrac.	1 196 964 €
Fondation Saint-Pierre	2024	Prêt travaux de 1 130 000 € auprès du Crédit Agricole. La Fondation Saint-Pierre a consenti en garantie une hypothèque sur les terrains situés avenue de l'Evêché.	628 860 €
Fondation St Pierre (SCI Evêché)	2020	Prêt construction auprès du Crédit Agricole. La Fondation Saint-Pierre a consenti en garantie une hypothèque sur le terrain.	2 955 679 €
Fondation St Pierre (SCI Evêché)	2020	Prêt construction IN FINE de 2 500 000 € auprès du Crédit Agricole. La Fondation Saint-Pierre a consenti en garantie le nantissement des produits net issus de vente des appartements dans la limite de 50 % jusqu'à 2,5m€ puis 35% entre 2,5 et 5m€	2 500 000 €
Fondation St Pierre (SCI Evêché)	2020	Prêt construction auprès de la Caisse d'Epargne. La Fondation Saint-Pierre a consenti en garantie une hypothèque sur le terrain.	3 101 348 €
Fondation St Pierre (SCI Evêché)	2020	Prêt construction IN FINE de 2 500 000 € auprès de la Caisse d'Epargne. La Fondation Saint-Pierre a consenti en garantie le nantissement des produits net issus de vente des appartements dans la limite de 50 % jusqu'à 2,5m€ puis 35% entre 2,5 et 5m€	2 500 000 €
Association Saint-Pierre (ISP)	2022	Prêt travaux de 775 000 € auprès de la Caisse d'Epargne. La Fondation se porte caution solidaire en garantie.	423 463 €
Association Saint-Pierre (ISP)	2025	Prêt travaux de 1 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne. La Fondation se porte caution solidaire en garantie.	993 043 €
Association Saint-Pierre Mille Possibles (NDG)	2024	Prêt travaux de 1 890 000 € auprès de la BNP. La Fondation Saint-Pierre a consenti en garantie un cautionnement solidaire et une hypothèque de premier rang pour 945 000 € sur une partie de l'ensemble immobilier du domaine de la Gardiolle.	1 708 269 €
SCI La Rente	2020	Prêt construction auprès de la Caisse d'Epargne. La Fondation Saint-Pierre a consenti en garantie une hypothèque de premier rang à hauteur de 50%, une délégation des loyers versés par la SAS Saint-Pierre Résidences Services ou cession Loi Dailly, et un engagement de non cession des parts détenues par la Fondation Saint-Pierre sans l'accord préalable de la banque.	3 659 945 €
SCI La Rente	2020	Prêt construction auprès du Crédit Agricole. La Fondation Saint-Pierre a consenti en garantie une hypothèque de premier rang à hauteur de 50%, une délégation des loyers versés par la SAS Saint-Pierre Résidences Services ou cession Loi Dailly, et un engagement de non cession des parts détenues sans l'accord préalable de la banque.	3 666 326 €
Total			22 136 933 €

Engagements financiers reçus :

Entités	Année du dernier déblocage	Nature	Montant de l'engagement
Fondation Saint-Pierre	2020	Prêt construction du bâtiment "Nouvelles technologies" de 610 000 € auprès de la Caisse d'Epargne. Cautionnement reçu de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions à hauteur de 33%.	164 494 €
Total			164 494 €

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants associatifs (décret n° 2004-76 du 20 janvier 2004 concernant la gestion désintéressée des organismes agissant sans but lucratif)

L'exercice des mandats associatifs ne fait l'objet d'aucune rémunération, mais seulement le remboursement de frais de déplacement.

Rémunération des 3 plus hauts cadres salariés

Le montant global brut des sommes versées aux trois personnes les mieux rémunérées de la Fondation Saint-Pierre au cours de l'exercice 2025 s'élève à 311 007 € brut.

Effectif moyen

	Effectif moyen N	Effectif moyen N-1
Effectif contractuel en équivalents temps plein (ETP)	9,6	9,7
Collaborateurs non cadres		1,0
Collaborateur cadres	9,6	8,7
TOTAL	9,6	9,7

IMPACT DES FONDATIONS ABRITÉES SUR LES POSTES DE BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

Bilan simplifié au 31/12/2025

ACTIF	31/12/2025			PASSIF	31/12/2025		
	Fondation abritante	Fondations abritées	TOTAL Fondation Saint-Pierre		Fondation abritante	Fondations abritées	TOTAL Fondation Saint-Pierre
Immobilisations incorporelles	306 441	1 496	307 937	Fonds propres	23 863 099	80 000	23 943 099
Immobilisations corporelles	26 942 464	286	26 942 750	Fonds dédiés	861 262	198 556	1 059 818
Immobilisations financières	7 556 678		7 556 678	Provisions R&C	460 124		460 124
Clients	374 736		374 736	Dettes financières	13 478 104		13 478 104
Autres créances	811 603	20 758	832 361	Fournisseurs	588 405	8 987	597 392
Disponibilités	3 424 228	265 002	3 689 230	Dettes soc. & fisc.	220 185		220 185
CCA	147 297		147 297	Autres dettes	-	-	-
	-		-	PCA	92 266		92 266
Total Actif	39 563 446	287 543	39 850 988	Total Passif	39 563 446	287 543	39 850 988

Compte de résultat simplifié au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025		
	Fondation abritante	Fondations abritées	TOTAL Fondation Saint-Pierre
Produits d'exploitation	5 312 636	123 486	5 436 122
Charges d'exploitation	5 788 734	123 486	5 912 220
Résultat d'exploitation	(476 098)	-	(476 098)
Produits financiers	927 557		927 557
Charges financières	717 303		717 303
Résultat financier	210 254	-	210 254
Produits exceptionnels	-		
Charges exceptionnelles	-		
Résultat exceptionnel	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 996		1 996
Excédent ou déficit	(267 840)	-	(267 839)

Contributions volontaires en nature

480 678

195

480 873

Charges des contributions volontaires en nature

480 678

195

480 873

Contribution des fondations abritées au 31/12/2025

	DUX	BIOVIVA	STER	CAP SANTÉ	HANDIBLOOM	TOTAL Fondations abritées
PRODUITS	51 574	7 570	41 303	3 714	19 324	123 486
Recettes manifestations	2 335					2 335
Dons collectés	22 371	7 545	39 095	2 214	13 204	84 429
Utilisation des fonds dédiés	26 869	25	2 208	1 500	6 120	36 723
						-
CHARGES	51 574	7 570	41 303	3 714	19 324	123 486
Couts manifestations	12 138					12 138
Dons versés	14 000					14 000
Autres dépenses	3 065	25	2 208	1 500	6 120	12 919
Engagements à réaliser	22 371	7 545	39 095	2 214	13 204	84 428
Résultats	0	0	0	0	0	0

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - ANNEE 2025

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice 31.12.2025		Exercice 31.12.2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 059 378	1 059 378	918 440	918 440
1.1 : Cotisations sans contrepartie				
1.2 : Dons, legs et mécénat	1 059 378	1 059 378	918 440	918 440
- Dons manuels	840 634	840 634	769 440	769 440
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	218 744	218 744	149 000	149 000
1.3 : Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 482 233		3 251 256	
2.1 : Cotisations sans contrepartie				
2.2 : Parainage des entreprises				
2.3 : Contributions financières sans contrepartie				
2.4 : Autres produits non liés à la générosité du public	4 482 233		3 251 256	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	249 224		297 258	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	198 623	-	450 121	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	374 222	374 222	552 984	552 984
TOTAL	6 363 679	1 433 600	5 470 059	1 471 424
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 180 030	757 415	969 824	710 917
1.1 : Réalisées en France	1 180 030	757 415	961 824	702 917
- Actions réalisées par l'organisme en France	414 839	12 138	312 750	53 843
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes en France	765 191	745 276	649 074	649 074
1.2 : Réalisées à l'étranger	-	-	8 000	8 000
- Actions réalisées par l'organisme à l'étranger	-	-	8 000	8 000
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes à l'étranger	-	-		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	488 463	147 493	436 299	123 691
2.1 : Frais d'appel à la générosité du public	434 732	131 269	372 840	105 700
2.2 : Frais de recherche d'autres ressources	53 731	16 224	63 459	17 991
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 086 443		2 976 976	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 345 895		1 140 243	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 996		3 687	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	528 692	528 692	636 815	636 815
TOTAL	6 631 519	1 433 600	6 163 844	1 471 424
EXCEDENT OU DEFICIT	- 267 839	-	- 693 785	-
B - Contributions volontaires en nature				
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A GENEROSITE DU PUBLIC	103 127	103 127	80 521	80 521
- Bénévolat	37 031	37 031	37 937	37 937
- Prestations en nature				
- Dons en nature	66 096	66 096	42 584	42 584
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A GENEROSITE DU PUBLIC	377 746		356 382	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
TOTAL	480 873	103 127	436 903	80 521
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-	-	-
- Réalisées en France				
- Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	480 873	103 127	436 903	80 521
TOTAL	480 873	103 127	436 903	80 521

FONDATION SAINT-PIERRE					
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES ANNEE 2025					
EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 31.12.2025	Exercice 31.12.2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 31.12.2025	Exercice 31.12.2024
1 - MISSIONS SOCIALES	757 415	710 917	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 059 378	918 440
1 - 1 : Réalisées en France	757 415	702 917	1 - 1 : Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées directement	12 138	53 843	1 - 2 : Dons, legs et mécénat	1 059 378	918 440
- Versements à d'autres organismes agissant en France	745 276	649 074	- Dons manuels	840 634	769 440
			- Legs, donations et assurances-vie		
			- Mécénat	218 744	149 000
1 - 2 : Réalisées à l'Etranger	-	8 000	1 - 3 : Autres ressources liées à l'appel à la générosité du public	-	-
- Actions réalisées directement			- Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		
- Versements à d'autres organismes central ou d'autres organisme		8 000	- Produits financiers		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	147 493	123 691			
2 - 1 : Frais d'appel à la générosité du public	131 269	105 700			
2 - 2 : Frais de recherche d'autres ressources	16 224	17 991			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	904 908	834 608	TOTAL DES RESSOURCES	1 059 378	918 440
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	528 692	636 815	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	374 222	552 984
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	1 433 600	1 471 424	TOTAL GENERAL	1 433 600	1 471 424
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A GENEROSITE DU PUBLIC	103 127	80 521
- Réalisées en France	-	-	- Bénévolat	37 031	37 937
- Réalisées à l'étranger	-	-	- Prestations en nature	-	-
			- Dons en nature	66 096	42 584
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	103 127	80 521	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-
			- Prestations en nature	-	-
			- Dons en nature	-	-
TOTAL	103 127	80 521	TOTAL	103 127	80 521

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION, ET AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Déclinaison de la part des missions sociales financées par la collecte de dons d'une part, et pour la différence par la Fondation d'autre part :

EMPLOIS	Bénéficiaires	Emplois de N = Compte de Résultat	Dont générosité du public
MISSIONS SOCIALES - Actions réalisées		1 180 030	757 415
<i>Aide aux Aidants</i>		451 143	48 442
	ISP	4 303	4 303
	Extérieurs	17 000	17 000
	Répît	414 839	12 138
	FSP	15 000	15 000
	DUX	-	-
<i>Education</i>		241 755	241 191
	Améthyste	156 000	156 000
	FSP	74 253	73 689
	ISP	5 134	5 134
	GENEVRIER	1 540	1 540
	Millegrand	830	830
	SPG IME AME	3 998	3 998
	Extérieurs	-	-
<i>Recherche et Innovation</i>		440 140	427 790
	PISP	158 949	158 949
	FSP	-	-
	ISP	269 485	257 135
	GENEVRIER	8 706	8 706
	Extérieurs	3 000	3 000
<i>Prévention</i>		38 428	38 428
	ISP	38 428	38 428
	Extérieurs	-	-
<i>Autres Missions</i>		8 564	1 564
	BIOVIVA	-	-
	ISP	1 564	1 564
	FSP	-	-
	Extérieurs	7 000	-
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		528 692	528 692
	Améthyste	110	110
	Fondation Saint-Pierre	85 386	85 386
	Institut Saint Pierre	242 741	242 741
	Partage Innov Saint-Pierre	93 019	93 019
	Le Genévrier	10 009	10 009
	Millegrand	5 000	5 000
	Dux	22 371	22 371
	Bioviva	7 545	7 545
	Jean Ster	39 095	39 095
	Cap Sante	2 214	2 214
	Handi Bloom	13 204	13 204
	Extérieurs	8 000	8 000
		1 708 722	1 286 107
Dont :			
	Collecte	1 286 107	1 286 107
	Fonds Propres	422 615	

1. Missions et domaines d'intervention :

La Fondation Saint-Pierre a vocation à venir en aide aux enfants et aux adolescents malades, atteints d'un handicap ou fragilisés par les difficultés de la vie.

2. Liste des missions sociales de la Fondation Saint-Pierre :

Au cours de l'exercice 2025, la Fondation Saint-Pierre a soutenu des missions sociales pour un montant total de 1 708 722 €, dont 1 180 030 € réalisées sur l'année 2025 et 528 692 € à réaliser sur l'année 2026, selon les domaines suivants :

Détail par Missions		
Aide aux Aidants	485 818	28,43%
Education	373 425	21,85%
Prévention	40 828	2,39%
Recherche et Innovation	713 328	41,75%
Autres Missions	95 323	5,58%
	1 708 722	100,00%

- **Missions Sociales « Aide aux Aidants » 485 818 € : 28.43 % du total des missions.**
Concerne la participation de la Fondation Saint-Pierre aux stages REPIT.
- **Missions Sociales « Education » 373 425 € : 21.85 % du total des missions.**
Concerne l'Association Améthyste (contribution au fonctionnement), les appels à projets de l'Institut St Pierre ainsi que le Noël des enfants des établissements du groupe.
- **Missions Sociales « Prévention » 40 828 € : 2.39 % du total des missions.**
Concerne l'Institut Saint-Pierre et notamment dans le cadre du projet de Motomed.
- **Missions « Recherches & Innovations » 713 328 € : 41.75 % du total des missions.**
Les principales missions concernent l'Association Partage Innov'Saint-Pierre (HumanLab) dans son fonctionnement et pour les projets Fabrikarium et Hackathon, ainsi que l'Institut Saint-Pierre via ses projets sur l'obésité et le simulateur de conduite, le projet de St Pierre le Genévrier Sport en santé.
- **Missions Sociales « Autres » 95 323 € : 5,58 % du total des missions.**
Concerne des missions à mener par les fondations abritées Dux, Bioviva, Cap Santé, Jean Ster et Handi Bloom.

La provenance du montant des missions sociales pour l'année 2025 se décompose comme suit :

Provenance du montant des missions sociales		
	Missions	%
Collecte auprès du Public (Associations, Entreprises et Particuliers)	1 122 049	65,67%
Mécénat (assortit de contreparties)	164 058	9,60%
S/Total :	1 286 107	75,27%
Fonds Propres	422 615	24,73%
Total :	1 708 722	100,00%

Les missions sociales sont fléchées vers les bénéficiaires suivants :

Détail par Bénéficiaires		
Améthyste	156 110	9,14%
IME Améthyste	3 998	0,23%
Institut-Saint-Pierre	561 423	32,86%
Saint-Pierre Millegrand	5 830	0,34%
Saint-Pierre Le Genévrier	20 254	1,19%
Partage Innov Saint-Pierre	251 968	14,75%
Fondation Saint-Pierre	596 710	34,92%
Extérieurs	28 000	1,64%
DUX	22 371	1,31%
BIOVIVA	7 545	0,44%
JEAN STER	39 095	2,29%
CAP SANTE	2 214	0,13%
HANDI BLOOM	13 204	0,77%
	1 708 722	100,00%

3. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de la Fondation :

La méthode retenue est la méthode réelle. En 2025, les ressources collectées auprès du public, déduction faite des frais de gestion, ont été intégralement affectées à des missions sociales.

4. Règles d'affectation des charges aux missions sociales :

En 2025, les charges communes de gestion ont été prises en charge par la fondation, déduction faite d'un prélèvement réalisé sur les ressources collectées aussi bien auprès du public que sur les Fonds Privés. Ce prélèvement pour « Frais de Gestion » s'élève en 2025 à la somme de 136 908 €, soit 12.8 % de la collecte brute.

Par ailleurs s'y ajoutent les dépenses courantes de fonctionnement des fondations abritées non couvertes par des ventes, et compensées par une utilisation des fonds dédiés pour 10 585 €.